

Éva GUILLOREL, *La complainte et la plainte. Chanson, justice et cultures en Bretagne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Dastum/Centre de recherche bretonne et celtique, 2010, 589 p. (avec cédérom).

Issu d'une thèse d'histoire soutenue en 2008 à l'université Rennes 2, ce livre en garde la rigueur méthodologique, ce dont témoignent l'avertissement liminaire, un impeccable appareil scientifique, des notes abondantes et précises (merci aux éditeurs), une imposante bibliographie. Il témoigne aussi, magnifiquement, des avancées successives de l'histoire culturelle : ce travail peut s'inscrire dans un ensemble de démarches scientifiques qui donnent aux sources sonores leur place dans le travail historique. En se fondant sur l'immense labeur de collecte – rendons-en grâce à Dastum pour les dernières décennies – mené depuis près de deux siècles sur un matériau d'origine orale, Éva Guillorel nous approche au plus près d'une perception sinon forcément populaire – les *gwerzioù* sont influencés par la langue littéraire – du moins largement popularisée du monde. Tout autant, et plus encore que par le texte, cette proximité se révèle dans les 24 plages du cédérom qui ajoute aux mots une émouvante épaisseur sensorielle.

Le texte s'ouvre sur une large revue critique des travaux fondés depuis le XIX^e siècle sur des complaintes de tradition orale. L'auteur souligne d'emblée la nécessité d'une réflexion théorique, dont on a souvent fait l'économie, sur cette source et son exploitation, et celle d'ouvrir le champ longtemps trop clos des études historiques, qui se sont surtout intéressées à la chanson imprimée. Comme le souligne en préface J. Cornette, elle y a elle-même parfaitement réussi : elle a su multiplier « les approches, les savoirs, mettre en œuvre ses compétences d'historienne... mais aussi de paléographe, de celtisante, d'ethnologue, de linguiste, de littéraire, de musicienne ».

Au terme d'une minutieuse et exemplaire critique des sources, l'auteur définit les bases de son corpus (2 300 chansons retenues). La réflexion porte à la fois sur le vocabulaire, les concepts et non-dits qu'il sous-tend dans la définition des genres, et sur les lieux et conditions de la collecte, propres à chaque époque, voire à chaque collecteur. Elle reprend avec prudence, en s'appuyant sur les niveaux de langue et les modes de composition, les hypothèses d'attribution des œuvres. Les complaintes, en particulier criminelles, se nourrissent des faits divers, dont certains sont avérés par les sources écrites. Le répertoire emprunte aussi aux sources françaises ou européennes. Il est vain, bien entendu, de rechercher, s'agissant de tradition orale, une version originale. Le genre (mélodie et texte) associé à la stabilité d'un canevas une variabilité constante par oubli, déformation, adaptation ou réactualisation. Le chanteur doit donner une impression de vraisemblance, entraîner vers une conviction de véracité. E. Guillorel multiplie les précautions de méthode au sujet de l'attribution, et surtout de la datation et des mécanismes de transmission de pièces « non pas synchroniquement, dans la très grande majorité des cas, mais presque toujours diachroniquement collectives », selon l'heureuse expression qu'elle reprend de P. Coirault. Une analyse serrée et substantielle, qui intègre métrique,

structure des strophes, vocabulaire et formes mélodiques, replace le problème de la datation dans une perspective dynamique d'évolution : elle utilise avec rigueur le concept de datation culturelle. Cette longue et passionnante réflexion introduit de manière très convaincante les trois études de cas qui suivent, où sont mobilisés tous les indices historiques, littéraires, poétiques, toponymiques, onomastiques, géographiques ou ethnologiques propres à éclairer leurs multiples versions.

La seconde partie confronte les plaintes aux archives judiciaires. En miroir avec la partie précédente, l'auteur définit un ensemble de 573 affaires trégorroises, entre XVI^e et XVII^e siècles, montrant les similitudes et les spécificités propres à chacun des deux corpus, justifiant à la fois leur mise en parallèle et l'attention aux écarts entre les discours. La chanson dramatise, mobilise les affects, tout en étant volontiers moralisatrice ; elle ignore en général la confrontation contradictoire. Elle est soumise à des codes musicaux, littéraires et poétiques différents des codes juridiques et langagiers qui corsètent des archives judiciaires écrites par les élites ; les deux sources n'ont ni les mêmes contraintes ni les mêmes libertés. La chanson s'inscrit dans un cadre idéalisé où les coupables sont punis, par Dieu si ce n'est par les hommes, et ne manquent jamais, par leur repentir, de permettre le retour à l'ordre juste. Comme précédemment, trois exemples comparés illustrent ces considérations thématiques.

La troisième partie, appuyée sur les acquis précédents, précise le projet, ainsi résumé : « en quoi la *gwerz* peut-elle constituer une source pertinente pour enrichir une approche socioculturelle de la Bretagne d'Ancien Régime ? ». Dans quels domaines la complète-t-elle, à la fois par des éléments réels, et par des échappées signifiantes et révélatrices dans l'imaginaire, « lui aussi révélateur d'une culture » ? Les représentations de soi et de l'autre éclairent les codes sociaux, qui gouvernent les hiérarchies et suscitent les conflits. L'origine géographique, le vêtement, la coiffure, l'usage des langues sont autant de marqueurs identitaires, voire sociaux, d'autant plus précieux qu'ils expriment ici un regard intérieur d'une société rurale, bretonnante et populaire sur elle-même. Un long développement est consacré aux hiérarchies sociales. La noblesse est surreprésentée, alors que le caractère extraordinaire du récit, les codes formels mis en œuvre expliquent la rareté des mentions explicites de paysans ou d'artisans. Les pauvres sont eux aussi sous-représentés ; mais les exclus – contagieux, lépreux et caquins – aident en revanche souvent à dramatiser la mise en scène. La *gwerz* dit les tensions, les conflits et les drames où l'honneur, le regard de la communauté tiennent une grande place. L'auteur illustre par une version inédite du duel du clerc à l'aire neuve, connue par 57 versions, ces thématiques des conflits où se mêlent l'honneur des personnes, la mise en cause des hiérarchies sociales et leurs limites souvent infranchissables. Malgré la liberté qu'offre l'oralité, la *gwerz* suit les codes sociaux bien plus souvent qu'elle ne pousse à leur transgression, ce qui contribue à en faire un remarquable indicateur culturel.

Les repères spatiaux (chapitre 9) correspondent sans surprise à la géographie culturelle de l'auditoire ; la précision des localisations, jusqu'à la microtoponymie,

est proportionnelle à leur proximité et à leur fréquentation. Au fil des plaintes apparaissent les lieux de naufrage, les routes et lieux des foires, du commerce, les déplacements des soldats. Il n'est guère étonnant que Rennes soit réduit à son Parlement, puisque s'y jugent, en appel, les affaires les plus spectaculaires. La notion culturelle d'ouverture, familière aux ethnologues, révèle ici sa fécondité. Le nombre des mentions relevées – plus de 200, alors que l'étude exclut les cantiques – met en évidence la place des pèlerinages dans cette géographie mentale ; rapportées aux travaux de G. Provost, elles peuvent être un élément de datation d'une plainte ; à l'inverse l'aire de la collecte peut préciser le rayonnement du centre religieux.

La plainte illustre ainsi les particularités de la religion vécue en pays bretonnant, marquée par l'austérité et la gravité. Les clercs, en marche vers la prêtrise, soumis aux contraintes qu'elle suppose, y tiennent une place notable. Les saints – dans un cas sur deux la Vierge, et plus précisément tel sanctuaire marial – sont très présents. Les autres mentions évoquent souvent des saints universels très populaires en Bretagne, telle sainte Anne. Ces recours participent à la dramatisation du récit. É. Guillairel en souligne la moralité : le miracle est sauf exception sollicité par les victimes. Le don du miracle implique le contre-don de l'accomplissement du vœu, qui peut sanctifier la mort édifiante (le pèlerinage à genoux sanglants illustre une spécificité de Basse-Bretagne). Une soixantaine de *gwerzioù* évoquent aussi des gestes testamentaires, très proches des sources écrites ; la *gwerz* sur la mort du marquis de Guerrand est longuement analysée, en raison de son exceptionnelle richesse d'information. Le testament entre dans la mise en scène de la préparation à la mort et des rites funéraires, très liée au caractère tragique du genre. La confrontation des sources montre dans ce domaine l'impact d'interpolations tardives : le fait est patent pour les lieux d'inhumation.

« De l'histoire à la mémoire » : le dernier chapitre tire habilement argument de l'absence presque totale du politique pour analyser la spécificité mémorielle de la *gwerz*. Narrative par essence, plus apte à la chronique qu'au langage conceptuel, elle se prête mal au discours politique, comme le montre la comparaison des sources concernant la Ligue ou les affrontements avec l'Anglais. La *gwerz* s'inspire de moments troublés de l'histoire ou de personnages (La Fontenelle ou Pontcallec) ; mais elle sélectionne, dramatise, et au fil des ans et des versions, s'éloigne du contexte historique plus ou moins déformé ou oublié. Mais le faux, le stéréotype ajouté – la chouannerie est en Bretagne le plus marquant – sont eux-mêmes signifiants des événements qui, dans le long terme, ont marqué la mémoire collective. Ce magnifique travail nous apporte, par la source utilisée, un regard socialement et culturellement élargi sur la société bretonne d'Ancien Régime. Par sa pertinence et sa scrupuleuse rigueur méthodologique, par le recours aux méthodes et aux acquis de multiples disciplines, son intérêt dépasse en outre sans conteste son cadre géographique.

Jean QUÉNIART